

L'Union européenne dispose d'un vaste réseau d'accords commerciaux avec plus de 70 pays et régions et négocie actuellement une série de nouveaux accords.

Le nouveau portail **Access2Markets**, disponible dans les 24 langues officielles de l'Union, décompose cet ensemble complexe de règles en informations pratiques afin que les petites et moyennes entreprises puissent accéder plus facilement aux informations pertinentes.

Concrètement, **Access2Markets** fournit les conditions commerciales pour importer des marchandises vers l'UE et pour exporter des marchandises vers plus de 120 marchés étrangers.

**Access2Markets** comprend également des explications, des didacticiels et des FAQ pour aider les entreprises débutantes et expérimentées à analyser les avantages du commerce avec chacun des partenaires commerciaux de l'UE. Il donne un aperçu de la législation de l'UE sur les produits et services, ainsi que les coordonnées des douanes et d'autres autorités publiques des États membres de l'UE et des partenaires commerciaux de l'UE.

L'outil d'auto-évaluation d'Access2Markets, **ROSA**, fournit une assistance spéciale sur les règles qui définissent la «nationalité économique» d'un produit, appelée «règles d'origine». Celles-ci sont conçues sur mesure dans chaque accord commercial, garantissant que les secteurs sensibles du marché sont protégés et que les entreprises peuvent réclamer des droits de douane réduits ou supprimés, conformément à l'accord. Les entreprises peuvent également trouver des informations sur la manière dont les accords commerciaux réglementent le commerce des services ou sur les conditions d'investissement, ou participer à des appels d'offres publics sur un marché étranger. Chaque produit commercialisé au niveau international a un code qui détermine les droits d'importation et les taxes nationales ou locales à payer. Sur **Access2Markets**, les entreprises peuvent non seulement trouver ce code, mais également les droits qu'elles doivent payer dans chaque juridiction.

L'outil **My Trade Assistant** du portail permet aux entreprises de rechercher des informations sur les droits, les taxes, les règles relatives aux produits et les exigences produit par produit pour chaque marché.

Le portail est optimisé pour une utilisation sur les smartphones et les tablettes. Il comprend une multitude de fonctions supplémentaires conviviales.

Plus d'infos : <https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/en/content>